



Election du 20 octobre 2011

Le Comité Technique Régional remplace le Comité Technique Paritaire Régional.

La parité qui était la base du précédent comité, n'existera plus. Seuls les représentants des personnels élus du CT régional voteront pour donner un avis. Lorsqu'un projet de texte recueillera un vote défavorable unanime, le projet fera l'objet d'un réexamen et une nouvelle délibération sera organisée.

Les comités techniques seront consultés :

- sur l'organisation et le fonctionnement des administrations, établissements ou services
- sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- sur les évolutions technologiques et les méthodes de travail des administrations, établissements ou services et sur leur incidence sur les personnels.
- sur la formation et le développement des compétences et qualifications professionnelles
- sur l'insertion professionnelle ;
- sur l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations ;

Le comité technique bénéficiera du concours du Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail dans les matières relevant de sa compétence et pourra le saisir de toute question.

Cf : Décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat

Comment voter ?

Dans vos établissements des bureaux de votes seront installés le 20 octobre, MAIS vous pouvez également voter par correspondance,



l'enveloppe doit vous être remise en même temps que le matériel de vote et envoyer ou déposer avant le 10 octobre

Lors de la dernière consultation le SNETAP/FSU a obtenu, en Franche Comté, 6 sièges sur 10 pour le Comité Technique Paritaire Régional (CTPR) et pour le Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA).

Fort de cette légitimité électorale le SNETAP/FSU n'a pas cessé de défendre l'enseignement agricole public malmené par un ministère qui n'a comme vision que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Nous nous sommes impliqués dans la défense des personnels et de leurs statuts, dans le maintien d'une qualité de l'enseignement proposé par le respect des référentiels.

- Par la pression exercée à la DRAAF, au Conseil Régional, auprès des élus locaux et nationaux, le SNETAP /FSU a empêché la fusion des deux établissements lédoniens.
- Grâce aux manifestations organisées à la DRAAF pour dénoncer la fermeture de classes (4 DPA à Mancy et 3 DPA à Vesoul) le SNETAP /FSU a réussi à faire maintenir une carte de formation de l'EAP franc comtois qui répond aux demandes des familles. L'ouverture de la troisième classe de seconde générale au lycée de Montmorot portée par le SNETAP /FSU en est également une illustration.
- Les différentes baisses de Dotation Globale Horaire (DGH) attribuée annuellement aux établissements, la Révision de la Voie Professionnelle (fin des BEPA), la non prise en compte des options dans les fiches de services des enseignants fragilisent les emplois et ont parfois pour conséquence des Mutations dans l'Intérêt du Service.



Chaque fois le SNETAP /FSU Franc comtois a défendu les collègues victime de ce système.

- Par ces différentes interventions auprès de la DRAAF, le SNETAP /FSU a dénoncé des moyens insuffisants pour la rentrée 2011. A la rentrée 2011, la DGH notifiée à la région a été abondée de 4000h.
- Nous n'oublions pas non plus nos collègues Techniciens, Ouvriers, de Service , nos différentes interventions au Conseil Régional de franche comté pour les chauffeurs de bus , pour les contractuels TOS , pour la reconnaissance des besoins réel des établissements en personnels d'entretien , de ménage...ont portées leur fruit .

Lors des différents comités régionaux, le SNETAP /FSU a toujours milité pour un Enseignement Agricole Public franc comtois fort et présent. Nous avons toujours lutté pour maintenir notre place vis à vis des Maisons Familiales Rurales et des établissements du Comité Régional de l'Enseignement Agricole Privé.

-



blocage du lycée de Montmorot pour l'ouverture d'une seconde générale



**Si comme nous,
vous refusez ce
démantèlement
l'Enseignement
Agricole Public,
votez SNETAP-
FSU le 20 octobre
prochain.**

**Continuons la
lutte ;**



Manifestation devant la DRAAF
contre les fermetures de classes de
4eme dans l'EAP franc comtois